



OGEC NOZAY- ECOLE STE MARIE /  
COLLÈGE ST JOSEPH

2 boulevard Aristide Briand  
44170 NOZAY  
E-mail : [ogecnozay44@orange.fr](mailto:ogecnozay44@orange.fr)

# COMPOSITION DE L'OGEC

Actuellement l'OGEC se compose :

- Des présidentes et Vice présidentes : Marina COOPMAN et Vanessa FRANGEUL
- Des membres de droit dont les deux présidents d'APEL de l'école St Marie et du Collège
- Un trésorier : Pierre Yves GILOIS
- Un secrétaire : Cédric CHATELIER
- Des membres actifs : Anne Sophie NICAISE, Frédéric COUILLARD, Jane et Mickael DUPERRIN
- Deux cheffes d'établissement : Brigitte SAVINA et Marie Hélène PROVOST

# QU'EST CE QUE L'OGEC ?

L'OGEC (Organisme de Gestion des Etablissement Catholique) est une association loi 1901. Il donne à l'établissement une existence juridique et une personnalité morale. Il a un rôle de responsabilité dans la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissements.

Il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'enseignement catholique.

Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif.

Il est employeur des personnels de droit privé.

L'OGEC est composé de personnes bénévoles au service de l'œuvre éducative confiée à l'école catholique.

L'OGEC collabore avec les cheffes d'établissement (Marie Hélène PROVOST pour l'école Ste Marie et Brigitte SAVINA pour le collège St Joseph) dans un climat de confiance réciproque pour favoriser l'exercice de ses fonctions.

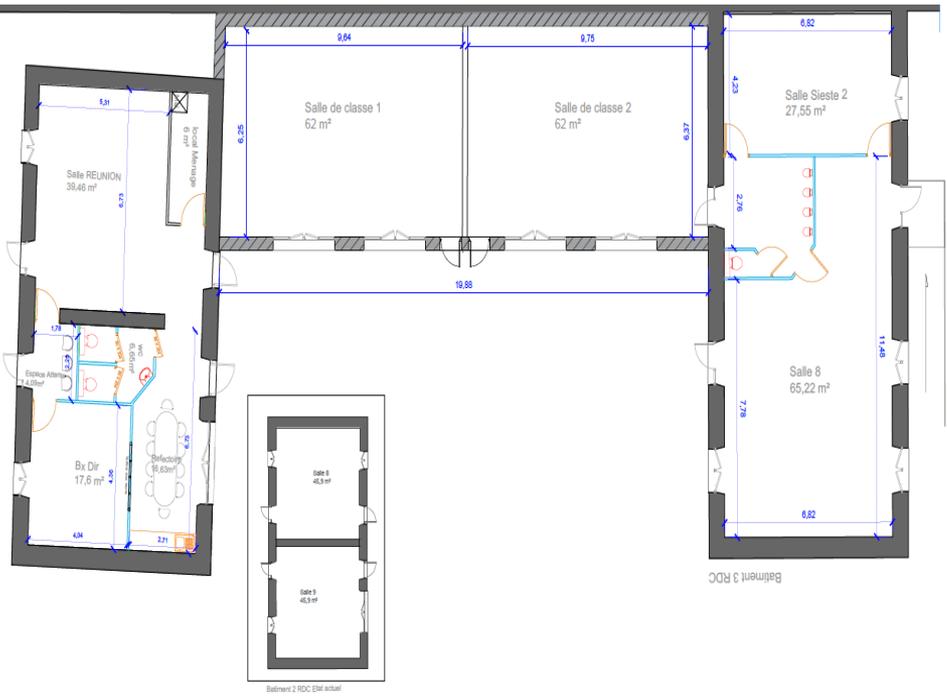
# LES ACTIONS DE L'OGEC

Outre les missions financières, l'OGEC doit organiser et financer plusieurs travaux. Actuellement au sein de l'école, un projet de restructuration de l'ensemble des bâtiments est en train de se mettre en place. Il a déjà débuté avec le changement de la chaudière. Il va se poursuivre avec des constructions de classes, une réhabilitation des anciens bâtiments, une remise aux normes et la création de nouveaux espaces comme par exemple une salle de motricité et un pôle administratif.

Au niveau du collège, un nouveau logiciel a vu le jour « Ecole Direct » afin de favoriser la communication entre élèves/parents/ établissement scolaire.

D'autres projets sont à l'étude,





EcoleDirecte



**Atelier d'Architecture Della Valle**  
 Stanislas Della Valle Architecte DPLG  
 14, bd de la Liberté, 35600 Redon  
 Tel : 02 23 83 85 59 • delvalle.architecte@wanadoo.fr

Plan Extension et  
 aménagement Bat 2

Projet:	Renovation Extension Ecole Ste Marie
Maire d'ouvrage:	Ogpec Ste Marie Nozzay
Adresse actuelle:	Ogpec Ecole Ste Marie
Adresse projet:	2, rue de L'Eglise, 44170 Nozzay
21 septembre 2021	Phase APD 1 Ech 1/100

# REJOIGNEZ NOUS A L'OGEC

Nous avons besoin de vous parents d'élèves de l'école Ste Marie et du Collège St Joseph,

Vos réflexions, vos avis, vos remarques sont intéressantes.

C'est au sein de nos réunions qui ont lieu en moyenne une fois par mois que nous échangeons sur les projets,

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre de l'OGEC ou bien des cheffes d'établissement pour plus de renseignements,



# COMPOSITION DU BUREAU OGEC 2021/2022

NOM	PRENOM	FONCTION	ENFANTS	CLASSE
COOPMAN	Marina	Présidente	Mathéo Valentin Anaïs	5ème CM1 GS
FRANGEUL	Vanessa	Vice Présidente	Timothée Gabin	CM2 CP
GILLOIS	Pierre Yves	Trésorier	Léa Anaëlle	3ème CM2
CHATELIER	Cédric	secrétaire	Camille Juliette	6ème CM1
NICAISE	Anne Sophie	membre	Charlotte Jeanne Philippine	CE2 CP GS
COUILLARD	Frédéric	membre	Emma	CE2
DUPERRIN	Jane	membre	Zoé	CE2
DUPERRIN	Mickaël	membre	Louison	GS
PROVOST	Aurélia	Co-présidente Apel Ste Marie	Corentin	CM2
GIMENO	Elise	Co-présidente Apel Ste Marie	Ilan Owen Talia	5ème CE2 CP
OLLIVIER	Rodolphe	Président Apel collège St Joseph		
SAVINA	Brigitte	chef d'Ets au Collège		
PROVOST	Marie Hélène	chef d'Ets à l'école		

# APPEL AUX DONNS : VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE SOUTIEN ?

Vous pouvez :

> Soutenir en particulier les projets de l'établissement de votre choix.

> Contribuer au fonds de solidarité de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique.

Ce fonds permet de répondre à des projets de solidarité tels que :

- \* des prêts ou aides à l'investissement dans le cas de projets liés à la rénovation ou à la création d'établissements scolaires,
- \* des aides au fonctionnement pour les établissements en situation financière fragile,
- \* le soutien à la formation des futurs enseignants.

**Particuliers :** 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi un don de 100€ ne coûte que 34€ dans la limite de 20% du revenu imposable (75% du don vient en déduction de l'ISF).

**Entreprises :** 60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires

## JE SOUTIENS l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique

Je fais un don occasionnel ou régulier en ligne sur :

[https://soutenir.ec44.fr/faire\\_un\\_don/](https://soutenir.ec44.fr/faire_un_don/)

ou je renvoie un coupon, avec mon chèque à l'ordre de la Fondation de la Providence, à :

Gestion des dons - DDEC44 -  
15 rue Leglas-Maurice BP 44104 -  
44041 Nantes cedex

Bien préciser si vous contribuez au fond de solidarité de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique ou bien si c'est un don affecté à l'établissement (nom et ville à préciser) :

Coupon téléchargeable sur :

[https://soutenir.ec44.fr/wp-content/uploads/2021/04/bulletin\\_papier2.pdf](https://soutenir.ec44.fr/wp-content/uploads/2021/04/bulletin_papier2.pdf)